

Compte-rendu de l'audience intersyndicale SNUipp-FSU88, SE-UNSA, SGEN du 07 11 2017 :

Présents :

Mr HAYDONT DASEN Adjoint, 3 collègues TRS des circons de GOLBEY, VITTEL, BRUYERES, Mme RENARD, SE-UNSA 2nd degré, Mr ZINT SGEN et Norbert GILET SNUipp-FSU88.

La réunion s'est tenue de 17h15 à 18h45

Les représentantes des TRS ont pu exprimer leur ressenti sur l'historique des postes, leurs conditions de travail et leurs souhaits pour l'avenir :

- Les postes ont été créés pour donner un statut aux enseignants qui avaient ce poste, une stabilité sur un poste avec pour caractéristiques du poste à sa création : la stabilité dans les équipes dans la mesure où la composition du poste ne changeait pas ou peu. => Les postes étaient sur des décharges de direction pour justement pouvoir assurer cette stabilité demandée. Stabilité qui a commencé à être modifiée il y a quelques années pour pouvoir libérer des postes de stagiaires, modifiant ainsi en cascade la composition de tous les postes et amenant des compositions de postes de plus en plus compliquées.
- Difficultés sur les postes très fractionnés en particulier, 4 quarts sur 4 écoles et sur des niveaux multiples couvrant parfois l'ensemble de la scolarité avec des déplacements parfois importants. Cela induit souvent un manque de reconnaissance des parents, des équipes et des partenaires de l'école. Elles soulèvent le problème lié à la réalisation des APC quand les collègues sont sur des postes 4*1/4 ou 1/2 2*1/4. Les directeurs et les collègues ne sont pas au courant des prescriptions du CHSCT.
- Difficultés liées au fait que la constitution des postes, dans certaines circonscriptions, est amenée à changer d'année en année. Cela implique un surcroît de travail pour se mettre en relation avec les collègues complétés qui eux aussi souhaiteraient plus de stabilité. A noter que la création des postes TRS voulait répondre à ce souci.
- Elles interpellent aussi sur la difficulté que certains collègues TRS rencontrent pour changer de postes au mouvement et que la spécificité de ces postes est usante en termes de travail mais aussi en terme psychologique. C'est une façon de travailler qui, à la longue, peut être très déstructurante.
- Proposer de passer en poste à profil ce qui permettrait d'en sortir au bout de 3 ans pour ceux qui le veulent et tenir compte des désirs de chacun (lieux ou niveaux) avoir un point supplémentaire au barème du mouvement - Début juin : avoir une vision des postes fractionnés + réunion collective dans chaque IEN avec tous les TRS pour discuter des compositions de postes et permettre des modifications et des échanges entre les TRS. Avoir également quelques postes supplémentaires que l'on pourrait choisir dans nos compositions lors de cette réunion. Les compositions de postes seront au préalable préparé par les IEN mais avec une possibilité de les modifier.
- Faire un bilan avec l'administration dans un an.

Dans la discussion qui a suivi, Mr Haydont a bien pris la mesure des difficultés évoquées. Il dit qu'il fera au GT Mouvement une proposition qui pourrait être qu'au bout de trois ans les TRS puissent participer, à leur demande, à la phase manuelle de juin. Le SNUipp-FSU88 appuiera cette demande avec possibilité de rester titulaire du poste de TRS. Cette mesure permettrait d'offrir une perspective de sortie aux collègues qui vivent mal ces conditions très particulières. Compléter quelqu'un n'est pas vraiment simple.